

À la CASDEN, l'épargne de tous fait baisser les taux de Crédit

PROGRAMME cascden

Programmer son épargne
pour mieux emprunter

1

J'épargne

2

Je gagne des Points

3

J'emprunte aux
conditions CASDEN

• Le Programme 1, 2, 3 CASDEN est au cœur d'une approche bancaire responsable et alternative : **encourager l'épargne pour emprunter à taux réduit.**

• À la CASDEN, l'effort d'épargne de tous les Sociétaires est récompensé : **plus ils épargnent et plus leur taux d'emprunt diminue.**

• Un système efficace rendu possible par l'entraide des Sociétaires : **la mise en commun de l'épargne de tous permet le financement des projets de chacun.**

*Un crédit vous engage et doit être remboursé.
Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.*

L'épargne CASDEN, à chacun ses besoins

- Vous avez un projet et souhaitez le concrétiser au plus vite :
épargnez sur un Dépôt Solidarité à l'aide de versements libres ou programmés⁽¹⁾.
Vous cumulez des Points Solidarité⁽²⁾ à hauteur de 115% par an des montants déposés et vous empruntez aux meilleurs taux CASDEN.
- Vous voulez vous constituer une épargne en toute sécurité :
optez pour un Compte Sur Livret rémunéré annuellement à 1,15%⁽³⁾, en alimentation libre ou programmée. En plus, vous obtenez des Points Privilégiés à hauteur de 100% du montant des dépôts. Les Points acquis vous donnent la possibilité, dès que votre projet se concrétisera, de bénéficier de crédits avantageux.

(1) Vous pouvez, à tout moment, dans la limite de 10€ augmenter, diminuer, interrompre ou reprendre vos versements. (2) Les Points sont comptabilisés chaque fin de mois. (3) Taux de rémunération nominal annuel brut de 1,15%, en vigueur au 01/10/2014, susceptible de variations, hors prélèvements fiscaux et sociaux.

Contacts

Pour bénéficier de tous les avantages CASDEN,
vous pouvez contacter :



Votre Chargée de Relation



Votre Délégation
Départementale CASDEN
Coordonnées et horaires
disponibles sur **www.casden.fr**



L'agence Banque Populaire
de votre choix
Coordonnées et horaires
disponibles sur **www.casden.fr**



CASDEN Direct au
01 64 80 64 80
(Appel non surtaxé, coût selon votre opérateur)

Accueil téléphonique ouvert
du lundi au vendredi, de 8h30 à
18h30 (heures métropole)

Vous pouvez vous opposer sans frais à l'utilisation de vos données personnelles à des fins de prospection commerciale en adressant votre demande par écrit à : CASDEN Réclamations, CASDEN Banque Populaire -77424 Marne-la-Vallée Cedex 2.



CASDEN Banque Populaire - Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable.
Siège social: 91 Cours des Roches 77186 Noisiel. Siret n° 784 275 778 00842 - RCS Meaux.
Immatriculation ORIAS n° 07 027 138

Ne pas jeter sur la voie publique.

OFFRE CASDEN - CNRS

PERSONNELS CNRS



casden



BANQUE POPULAIRE

CASDEN, la banque coopérative de l'éducation, de la recherche et de la culture



Née de la volonté des enseignants, créée et gérée par eux, la CASDEN Banque Populaire est la banque coopérative des personnels de l'éducation, de la recherche et de la culture.

La CASDEN souhaite développer son offre auprès des Universités et du monde de la Recherche. Son réseau de Chargées de Relation a pour mission d'aller sur le terrain et d'accompagner l'ensemble des personnels et des doctorants dans la réalisation de leurs projets. Ainsi, elle répond aux besoins de tous dans un même respect d'équité.

Elles organisent sur les sites des journées de rencontres, des sessions d'information et apportent leur contribution pour soutenir des projets de communication, avec l'appui d'un réseau de Correspondants. Elles partagent la volonté de promouvoir leurs actions et s'engagent à leurs côtés ainsi qu'auprès des institutions qu'ils représentent. Les expositions qu'elles organisent mettent en exergue leur volonté de mutualiser la richesse de l'Enseignement Supérieur, la Recherche et la Culture au plan national.

Et si vous choisissiez une banque coopérative qui défend les valeurs de votre métier : solidarité, écoute, confiance, engagement ?

Plus d'un million de Sociétaires bénéficient déjà des avantages CASDEN.
Pourquoi pas vous ?

Accéder à la propriété

Le Prêt Mobilité⁽¹⁾ est réservé aux agents CNRS :

titulaires ou contractuels permanents âgés de moins de 55 ans et ayant effectué une mobilité professionnelle.

- Un prêt spécifique CNRS, pour faciliter votre mobilité professionnelle !
- Avantage de taux pour les membres participants MGEN⁽²⁾
- Accord sans hypothèque et sans demande de garantie dans la plupart des cas⁽³⁾
- Modulation des échéances possible ⁽⁴⁾

En complément d'un prêt immobilier CASDEN, le Prêt Mobilité CNRS constitue une véritable aide pour votre mobilité professionnelle. Renseignez-vous en Délégation Départementale CASDEN !

Vous pouvez réaliser des simulations sur
www.casden.fr

Retrouvez les prêts sur **www.caes.cnrs.fr**
rubrique Aides et solidarité.



(1) Offre soumise à conditions, sous réserve d'acceptation du dossier par l'organisme prêteur, la CASDEN Banque Populaire. L'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de 10 jours francs à compter de la réception de son offre. La vente est subordonnée à l'obtention du prêt et si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes versées. (2) Pour plus d'informations, contactez votre Délégation Départementale CASDEN Banque Populaire. (3) Sous réserve d'acceptation par votre organisme prêteur, la CASDEN Banque Populaire. (4) Modulation possible de plus ou moins 30% de l'échéance initiale. Option possible au terme de la 1^{re} année, tous les ans, tout en respectant un délai de 12 mois entre chaque demande. Les deux premières modulations sont gratuites. Sous réserve de l'accord de la CASDEN et du respect des conditions générales de l'offre.

PRÊT STARDEN PREMIUM

TAEG fixe de 0% ⁽⁵⁾

Mensualités : 60 €

Montant total dû par l'emprunteur : 1 500 €

*Un crédit vous engage et doit être remboursé.
Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.*

POUR UN PRÊT STARDEN PREMIUM DE 1 500 € SUR 25 MOIS

Un prêt à 0% ⁽⁵⁾, pour démarrer dans la vie active !

Le Prêt Starden Premium est réservé :

- **aux personnels non titulaires et doctorants** (âgés de moins de 30 ans ou dans leurs 3 premières années d'exercice)
- **aux personnels stagiaires ou titulaires** (âgés de moins de 30 ans ou dans les 3 premières années de titularisation)

C'est ça les avantages CASDEN !

- De 1 000 à 2 000 € de 12 à 36 mois maximum
- TAEG fixe de 0%
- Frais de dossier offerts
- Intérêts du crédit pris en charge par la CASDEN Banque Populaire

Un exemple pour bien comprendre

Pour un Prêt Starden Premium de 1 500 € empruntés sur 25 mois

Taux débiteur fixe annuel 0% et TAEG fixe: 0% ⁽⁵⁾. 25 mensualités de 60 € (hors assurance facultative). Montant total dû par l'emprunteur (hors assurance facultative): 1 500 €. Taux Annuel Effectif de l'Assurance (TAEA) : 0,40% ⁽⁶⁾. Coût de l'assurance facultative 0,26 € qui s'ajoute à la mensualité et montant total dû au titre de l'assurance sur la durée total du prêt : 6,56 €. Frais de dossier offerts

Le prêt Starden Premium est distribué par la CASDEN Banque Populaire ou par des entités ou partenaires du réseau des Banques Populaires intervenant en qualité d'intermédiaire pour la vente des crédits CASDEN.

(5) Conditions de taux en vigueur au 01/10/2014, susceptibles de variations, applicables en France Métropolitaine, sous réserve d'acceptation de votre dossier par l'organisme prêteur, la CASDEN Banque Populaire. L'emprunteur dispose du délai légal de rétractation. (6) Coût de l'assurance pour un emprunteur de moins de 36 ans. Contrat collectif d'assurance souscrit par la MGEN auprès de CNP Assurances, entreprise régie par le code des Assurances, pour un emprunteur de moins de 69 ans, couvrant les risques de Décès, Perte Totale et Irréversible d'Autonomie et d'Incapacité Totale de Travail (garanties couvertes variables selon votre situation personnelle et sous réserve des éventuelles exclusions de l'assureur). La CASDEN Banque Populaire est intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le n° 07 027 138.